

PASS'SPORTS SAISON 2024-2025

LIBELLE EXACT DE LA STRUCTURE SPORTIVE :

POUR LES ASSOCIATIONS
N° DE DECLARATION EN PREFECTURE :

W 62

POUR LES STRUCTURES DE TYPE SOCIETE
N° SIRET (9 CHIFFRES + 5 CHIFFRES) :

ADRESSE DU SIEGE SOCIAL :

CODE POSTAL :

COMMUNE :

NOM DU PRESIDENT DE L'ASSOCIATION :

ADRESSE DU PRESIDENT :

CODE POSTAL :

COMMUNE :

TELEPHONE - DOMICILE :

PORTABLE :

E-MAIL :

**POUR TOUTE DEMANDE, MERCI DE BIEN VOULOIR JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ
BANCAIRE OU POSTAL AU NOM DE L'ASSOCIATION**

(La copie d'un chèque ne comporte pas tous les éléments dont nous avons besoin)

PASS'SPORTS SAISON 2024-2025

FORMULAIRE DE REMBOURSEMENT

Service Jeunesse et Sports

Ce formulaire, dûment complété et accompagné des originaux des Coupons Pass' Sports correspondants, pourra être retourné à compter du 1^{er} septembre 2024.

ATTENTION : toute demande parvenue après le **7 mars 2025**, délais de rigueur ne pourra être examinée.

Monsieur le Président
Communauté d'agglomération de Lens-Liévin
Service Tourisme Sports - Opération Pass' Sports
21, rue Marcel Sembat
BP 65
62302 Lens Cedex

La Communauté d'agglomération procédera ensuite au remboursement de la somme correspondante en fonction du nombre de Pass'Sports renvoyés par l'association auquel vous ajouterait la copie de la licence. Ce formulaire sera disponible également sur le site internet de la CALL >> pass-sports.agglo-lenslievin.fr

FEDERATIONS D'APPARTENANCE (une ligne par affiliation fédérale)	NOMBRES DE COUPONS

